

DOSSIER DE PRESSE



10 OCTOBRE 2007

OUVERTURE



DE LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE IMMIGRATION



Contact presse :
Ratiba Kheniche / 01 53 59 58 70
ratiba.kheniche@histoire-immigration.fr

Visuels et dossier de presse disponibles sur :
www.histoire-immigration.fr

PALAIS DE LA
PORTE DORÉE
PORTES OUVERTES
DU 10 AU 14 OCT. 07
293, avenue daumesnil 75012 Paris
www.histoire-immigration.fr



SOMMAIRE



1 Editorial Jacques Toubon

2 Historique

3 Missions

4 Un palais transformé

5 Un lieu et un réseau : une convergence d'initiatives

6 Repères exposition permanente

7 Saison 2007/2008 au sein de la Cité et hors les murs

Introduction de Patricia Sitruk

Reconstruire la nation. les réfugiés arméniens... Exposition temporaire

Ellis Island - Portraits... Exposition temporaire

1931, les étrangers en France... Exposition temporaire

Hors les murs

2008, année européenne du dialogue interculturel

8 Diffuser les savoirs

Le site internet

Une activité éditoriale

Une action pédagogique forte

La médiathèque

La recherche

9 Les partenaires

10 Informations pratiques

Annexe : 200 ans d'histoire de l'immigration

Texte du diaporama diffusé sur le site internet de la Cité depuis deux ans.



« Changer le regard contemporain sur l'immigration »

1



Robert Capa

HISTORIQUE

Le projet de création d'un lieu consacré à l'histoire et aux cultures de l'immigration en France est une idée ancienne, défendue pendant de nombreuses années par les milieux associatifs et universitaires.

En 1992, l'Association pour un musée de l'immigration, créée à l'initiative d'historiens et de militants associatifs portait déjà explicitement ce projet. En 2001, Lionel Jospin, Premier ministre, confiait une mission à Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques, et à Rémi Schwartz, maître de requêtes au Conseil d'État, pour examiner quelle forme pourrait revêtir un tel lieu. Le rapport issu de cette étude prônait la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration (cf. www.generiques.org). Il avançait plusieurs propositions qui seront reprises par la suite dans les discussions sur la mise en œuvre du projet : un centre national et un réseau de partenaires, un lieu ouvert sur l'université, un musée ouvert au public, etc.

Annoncé dans le programme de Jacques Chirac de 2002, le projet d'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration a été relancé dans le cadre plus large du Comité interministériel d'intégration du 10 avril 2003. A l'issue de cette réunion, qui rassemblait près de trente ministres sous la présidence du chef du gouvernement, un programme annuel d'actions a été arrêté. Proposant 55 mesures, il s'adresse à la fois aux immigrés, notamment aux "nouveaux migrants", aux personnes issues de l'immigration mais également à l'ensemble des Français.

LA CITÉ : UN INSTRUMENT POUR CHANGER LE REGARD SUR L'IMMIGRATION

Suite au constat, selon lequel les représentations de l'immigration et des immigrés, trop souvent négatives, sont porteuses d'attitudes discriminatoires, conscientes ou non, qui constituent des freins d'autant plus forts à l'intégration qu'elles peuvent parfois également être intériorisées par les immigrés eux-mêmes et leurs descendants, la modification en profondeur des attitudes individuelles et collectives et des comportements qu'elles génèrent est apparue dès lors comme une nécessité.

Le Comité interministériel d'intégration a donc lancé dans ce but deux initiatives, l'une dans le but de faire connaître l'apport des immigrés, souvent ignoré, à la construction et à l'histoire de la France par la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, l'autre agissant sur le reflet qu'en donnent au quotidien les médias, notamment la télévision, puissant constructeur d'image.

Dans le cadre de ce comité interministériel, Jacques Toubon s'est vu confier la présidence et la mise en place d'une mission de préfiguration d'un "centre de ressources et de mémoire de l'immigration".

S'appuyant sur les moyens et les compétences de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (Gip Adri), cette mission a mis en place les outils de réalisation d'une institution à vocation culturelle, sociale et pédagogique nouvelle, destinée à reconnaître et mettre en valeur la place des populations immigrées dans la construction de la France. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration a été officiellement lancée le 8 juillet 2004. Après parution au journal officiel du 17 novembre 2006, l'Établissement public de la porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration est créé le 1er janvier 2007.



L'établissement public de la porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration est chargé de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIX^e siècle et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France.

DANS LE CADRE DE SON PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC A POUR MISSIONS DE :

☞ concevoir et gérer le musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, ensemble culturel original à caractère muséologique et scientifique, chargé de conserver et de présenter au public des collections représentatives de l'histoire, des arts et des cultures de l'immigration ;

- ✧ conserver, protéger et restaurer pour le compte de l'État les biens culturels inscrits sur l'inventaire du musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration dont il a la garde et contribuer à l'enrichissement des collections nationales ;

▣ recueillir dans un centre de ressources les documents et informations de toute nature, portant sur l'histoire et les cultures de l'immigration ainsi que sur l'intégration des personnes qui en sont issues, y compris dans leurs dimensions économique, démographique, politique et sociale, et les diffuser, notamment par voie numérique, aux publics et aux professionnels ;

- ☐ développer et animer sur l'ensemble du territoire un réseau de partenaires, constitué notamment d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions scientifiques et culturelles, d'entreprises et d'organisations syndicales poursuivant des objectifs similaires.

La Cité est un projet dont l'ambition et la portée sont nouvelles. Il s'agit à la fois de gérer la complexité du sujet et d'incarner les trois dimensions du projet : culturel, pédagogique, citoyen.

POUR RÉALISER SA MISSION, LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION AFFRONTÉ UN DOUBLE DÉFI.

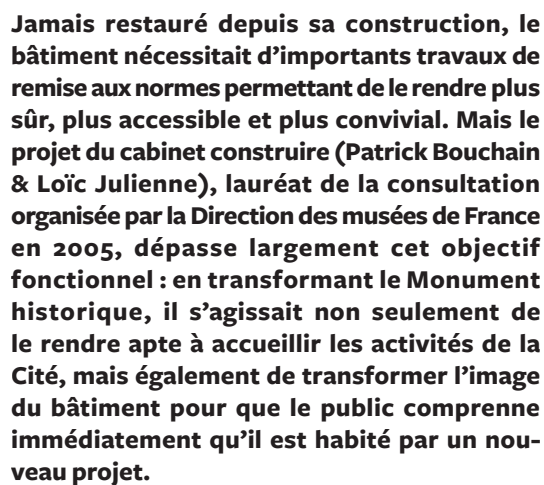
Le premier est de faire admettre comme patrimoine commun ce phénomène indissociable de la construction de la France qu'est l'histoire de l'immigration. Cette reconnaissance de la place des étrangers dans l'Histoire commune nécessite un travail symbolique, sur ce qui définit le patrimoine commun et la culture légitime. C'est la raison pour laquelle le projet a choisi de privilégier la constitution d'un musée national, car, en France, ce sont les musées nationaux qui conservent au nom du peuple français les trésors de la République (mais l'institution n'est pas seulement un musée...) et l'implantation dans un palais de la République car, symboliquement, ce musée national ne doit pas être considéré comme "périphérique".

Le second est de mettre au cœur de son projet le public et les “habitants”, la Cité nationale de l’histoire de l’immigration se définissant comme un lieu et un réseau. À ce titre, elle ambitionne d’associer ses partenaires du réseau (associations, entreprises, collectivités, universitaires) à la co-construction de ses activités, de constituer une institution culturelle mais aussi pédagogique et citoyenne, de concevoir son musée national comme projet de collecte et pas seulement de collection. Cette collecte des “traces matérielles et immatérielles de l’histoire de l’immigration” doit s’appuyer sur la participation des habitants, à cet effet, le musée renfermera notamment une “galerie des dons” et un kiosque « histoires singulières » les recueillant.

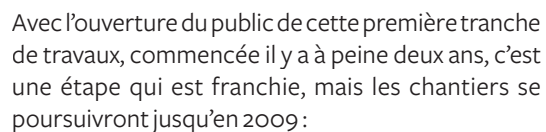
POUR RÉUSSIR CE PARI, IL EXISTE DES POINTS CRUCIAUX SUR LESQUELS IL CONVIENT D'AGIR :

faire en sorte que la question de l'immigration devienne un thème culturel "légitime", introduire une véritable politique de développement culturel, pour que l'offre s'enrichisse de la demande sociale à la fois à travers la mise en place du réseau et à travers une politique des publics que nous voulons innovante.

Enfin, réfléchir sur les formes spécifiques que le spectacle et la création doivent prendre dans une “cité” qui n’est pas une “scène nationale”, inventer des écritures de spectacle et des formes adaptées à la spécificité du projet, interroger les liens entre histoire, mémoire et création artistique.



Cette première tranche de travaux qui s'achève est rendue immédiatement accessible au public. Les architectes ont fait en sorte que le bâtiment ne soit jamais fermé au public (l'aquarium tropical est resté ouvert depuis le début des travaux), et des visites de chantier ont été organisées en permanence.



✚ 2008 : création en d'un auditorium de 200 places dans le hall est et de salles d'ateliers pour les chercheurs, les associations, les scolaires ; ouverture de nouvelles salles d'exposition temporaire.

Y 2009 : ouverture de la médiathèque créée en mezzanine dans la galerie ouest ; création d'une rampe d'accès permettant de relier la ville au monument, confiée à l'artiste Tadashi Kawamata.

- ≡ Ultérieurement, restauration des abords, des façades, des salons historiques et des fresques.



Représentants de la société civile, collectivités locales, élus, universités, acteurs économiques et sociaux, professionnels de l'Éducation nationale, associations culturelles ou sociales et artistes, ont été depuis sa conception, associés à la Cité. Ce réseau concourt à l'appropriation collective du projet et en est devenu un élément structurant essentiel. Nombre des manifestations dans et hors les murs, destinées à donner à voir la diversité des thématiques liées à l'immigration, sont le fruit d'un travail collectif original. Garant d'une politique d'ouverture, ce réseau unique en son genre constitue la spécificité de la Cité comme lieu fédérateur d'initiatives, comme lieu de coproduction et de diffusion à l'intérieur de la Cité mais aussi dans les régions, en Europe et dans le reste du monde.

LE KIOSQUE DU RÉSEAU

Le Kiosque du réseau installe durablement au cœur de la Cité nationale son réseau de partenaires. Lieu d'information, de communication et de diffusion, le kiosque est « mis à disposition » des partenaires.

Une animation multimédia réalisée par le graphiste Pete Jeffs, symbolise ce réseau tandis qu'une installation sonore réalisée par l'association Agrafmobile/ Malte Martin met en scène dans ce kiosque une parole sur l'immigration collectée auprès des différents partenaires de la Cité.

Par ailleurs, et pour quelques mois, une installation mobile et provisoire offre à travers les espaces de la Cité un travail typographique présentant plusieurs séries de panneaux formant des triptyques et des diptyques exposant des citations sur l'immigration collectée auprès des différents partenaires du réseau de la Cité.

Né à Berlin en 1958, Malte Martin est designer graphique dans le domaine de l'édition, la presse et l'identité visuelle pour des structures culturelles.

AU TRAVAIL, IMAGES DE CHANTIER

Depuis le 7 septembre 2007, l'exposition « Au travail, images de chantier » croisera le regard de deux photographes - Brahim Chanchabi et Michèle Schembri - membres du réseau de partenaires de la Cité nationale de l'immigration : l'AIDDA, l'Association interculturelle de production, de diffusion et de documentation audiovisuelles.

Cette exposition évolutive suit les étapes du projet d'aménagement et les personnes au travail sur le chantier de la CNHI. Récompensée par le prix de la photographie sociale et documentaire en février 2007, l'association AIDDA, depuis sa création en 1985, au travers d'expositions aussi riches que « Portrait d'un arrondissement populaire » ou encore « Minorités visibles », apporte un éclairage unique.

Le centre de documentation et de recherches iconographiques interculturelles de l'AIDDA est au service de la mémoire et de l'actualité de la vie sociale, urbaine, culturelle et des populations.

Plus d'informations : www.aida.com

Membres de l'AIDDA, les photographes Michèle Schembri et Brahim Chanchabi ont participé à la réalisation de nombreux reportages photographiques. Leurs approches de la photographie différente - esthétique et composée pour l'une, documentaire et réaliste pour l'autre - s'affrontent et se complètent.





REPÈRES, EXPOSITION PERMANENTE



200 ans d'histoire de l'immigration



Porter un œil nouveau sur l'histoire de France et montrer la part prise par les immigrés dans le développement économique, les évolutions sociales et la vie culturelle de la France, tel est l'objectif de l'exposition permanente « Repères » qui développe, à partir d'une approche croisée des regards et des disciplines, 200 ans d'histoire de l'immigration.

Témoignages, documents d'archives, photographies, dessins, œuvres d'art, contrastent, dialoguent et se répondent dans un espace interactif, au rythme d'un parcours historique et émotionnel relatant des temps forts de l'histoire de France.

Le musée de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a constitué une collection en constante évolution à partir de cette installation.

LE PARCOURS : SE REPÉRER, ARTICULER

S'ouvrant sur un dispositif cartographique, l'exposition décrit les mouvements de population dans le monde, les migrations vers la France, ainsi que les lieux d'installation des migrants à l'intérieur du pays au tournant du XX^e siècle, dans les années 1930, pendant les Trente Glorieuses et aujourd'hui.

Des séquences interactives, regroupées en sept chapitres, concentrent des données sur les principales thématiques :

- Emigrer
- Face à l'Etat
- Terre d'accueil, France hostile
- Ici et là-bas
- Lieux de vie
- Au travail
- Enracinements
- Sportifs
- Diversité

Le visiteur est convié à relier l'histoire collective aux histoires individuelles, à comprendre les raisons du départ, du choix de la France et à s'interroger sur les questions de l'habitat et du travail, les apports à la culture française à travers la langue, le sport, les religions et les arts...

Un parcours sonore, accessible à partir d'un audio guide accompagne la visite. La dernière salle de l'exposition, propose au visiteur un jeu de 35 questions-réponses lui permettant d'articuler les connaissances acquises durant sa visite à des problématiques d'actualité.

LA GALERIE DES DONS

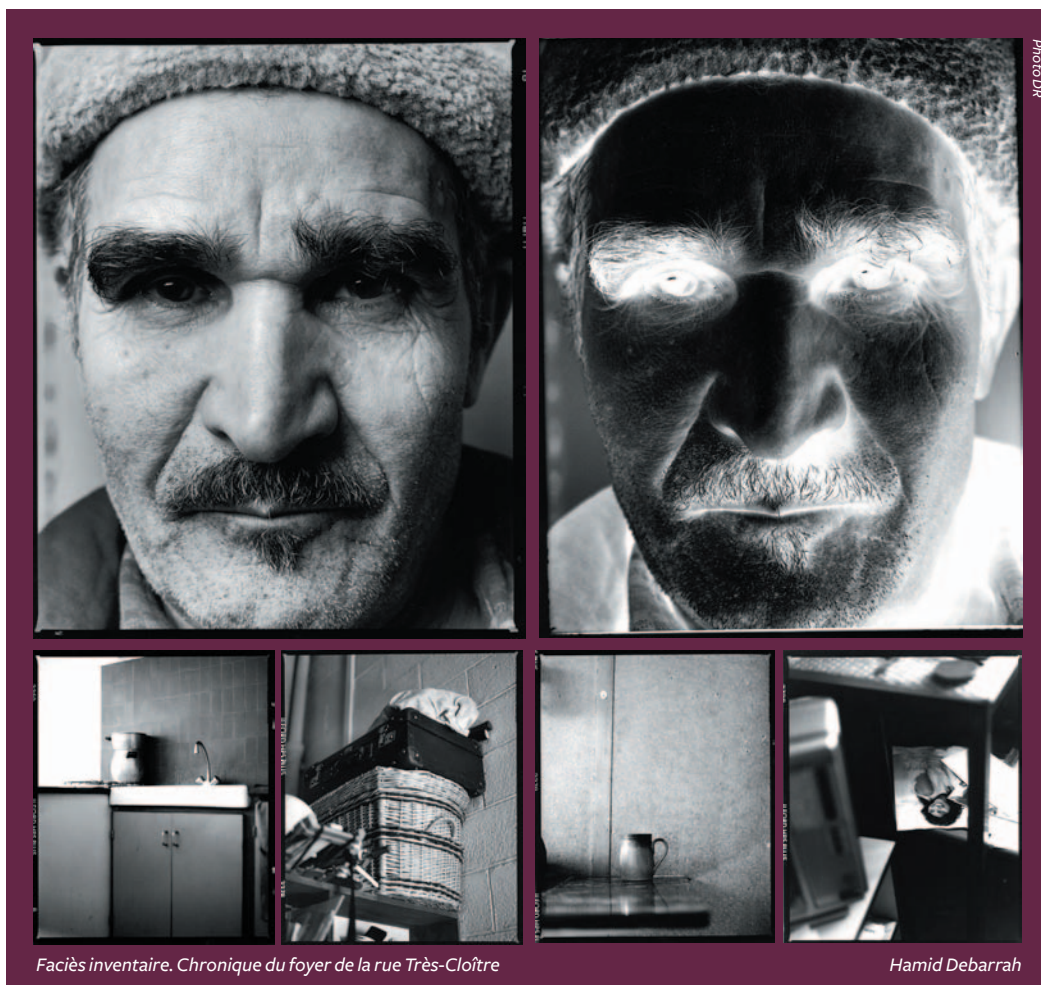
Contigüe à l'exposition « Repères », la galerie des dons collectera ces traces singulières, objets du quotidien hier, devenus un souvenir et peut être plus un symbole. Chaque visiteur peut contribuer à cette collecte en faisant un don, un prêt ou un dépôt. Afin de faire partager ces histoires, d'en montrer la richesse et la diversité, d'en faire un patrimoine commun chaque don sera accompagné d'un récit, d'une explication.

6



Jacques Windenberger





ŒUVRES D'ART

Pour constituer ses collections, la Cité a opté pour un croisement des points de vue : historique, anthropologique, artistique. Ancrée dans l'histoire, nourrie de témoignages et de documents, « Repères » associe la dimension historique et sociologique à des interprétations artistiques.

PAROLES D'IMMIGRANTS

La Cité a collecté des récits d'immigrants réunis dans des documents vidéo et audio. Au contact d'objets du quotidien (une valise, un poste de radio TSF, une paire de ciseaux de tailleur, une « pierre-trophée » récoltée à la station Charles de Gaulle etc.), le visiteur pénètre dans l'univers de chacune de ces personnes. Ces objets prennent tout leur sens accompagnés du témoignage de leur propriétaire.

Dans son installation *Climbing down*, **Barthélémy Togu** fait référence aux foyers de travailleurs immigrants. L'œuvre révèle les tensions qui peuvent exister entre l'espace public du foyer et la sphère privée de chacun.

Faciès inventaire. Chronique du foyer de la rue Très Cloître d'**Hamid Debarrah** (54 photographies) explore le quotidien d'hommes résidant en foyer. Des portraits présentés en diptyque (à la fois en tirage positif et négatif) suggèrent une vision allégorique de ces hommes partagés entre deux mondes alors qu'une iconographie privée révèle l'environnement de chacun.

L'installation *Correspondance* de **Kader Attia** (2 vidéos et 3 photographies) illustre la vie des membres d'une famille algérienne séparés depuis seize ans entre la France et l'Algérie.



Karim Kal



Jacques Windenberger

Érigée en 2006 en établissement public comportant un Musée national, la Cité a pour missions de faire connaître à un public le plus large possible deux siècles d'histoire de l'immigration en France et ainsi, de contribuer à faire changer les regards sur l'immigration. Pour répondre à cette vocation à la fois culturelle, pédagogique et civique, une approche originale s'imposait. Ainsi, nous avons choisi de croiser les disciplines en nous appuyant sur l'histoire, cœur de notre projet, mais également sur l'ethnologie, l'anthropologie sociale et l'histoire de l'art..

L'exposition permanente « *Repères* » en est la première illustration. Elle valorise au travers de documents d'archives, d'images, d'œuvres d'art, d'objets de la vie quotidienne et de témoignages, la part prise par les immigrés dans le développement économique, les évolutions sociales et la vie culturelle de la France.

Cette approche croisée est présente dans l'ensemble de notre programmation artistique et culturelle de la saison 2007-2008, qu'il s'agisse de l'exposition temporaire sur les Réfugiés arméniens au Proche Orient et en France, de celle présentant les portraits d'Augustus Sherman, photographe d'Ellis Island, ou de l'exposition sur les étrangers en France en 1931. Les

conférences et journées d'études sur les représentations des immigrés en France et aux Etats-unis, sur la littérature arménienne, sur la place de la musique et du film dans les archives de l'immigration ou encore la tournée en France et à l'étranger de la création de Sidi Larbi Cherkaoui et Gilles Delmas, témoignent de ce même parti pris du dialogue et du croisement des disciplines.

Un large réseau de partenaires nous accompagne tout au long de cette saison 2007-2008. Avant même notre ouverture, nous nous sommes associés à la FACEEF pour la réalisation d'une exposition sur l'immigration espagnole et à l'AIDDA pour un reportage photographique du chantier de la Cité. D'autres partenaires scientifiques et culturels internationaux tels que l'université Saint Joseph de Beyrouth, l'Aperture Fondation de New York, le Deutsches Historisches Museum de Berlin, le Musée d'ethnographie de Genève, sont partie prenante de notre programmation. En 2008, année européenne du dialogue interculturel, la dimension européenne de ces partenariats s'intensifiera, le ministère de la culture nous ayant choisi pour coordonner à ses côtés, cet événement culturel d'envergure. Ainsi, colloques, festivals, spectacles vivants et expositions proposés par La Grande Halle de la Villette, Respect Magazine et la Cité scanderont l'année 2008.

Pour le jeune public, des activités pédagogiques, axe fondamental de notre mission, accompagnent également l'ensemble de cette programmation, en mettant notamment à leur disposition des outils destinés à faciliter leur visite ou en organisant des parcours croisés avec d'autres musées.

Une étape nouvelle et exaltante s'engage. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est aujourd'hui face au défi majeur d'une institution culturelle inédite : la rencontre avec le public.

Patricia Sitruk, directrice générale



1931, LES ÉTRANGERS AU TEMPS DE L'EXPOSITION COLONIALE

Exposition temporaire de mai à novembre 2008

L'exposition explore et éclaire les dessous de l'Exposition coloniale présentée en 1931, au bois de Vincennes, tout en évoquant la situation des immigrés dans la France métropolitaine de l'époque.

En 1931, la France métropolitaine est fière de son empire colonial et sûre de sa « mission civilisatrice ». Cette même année, avec trois millions d'étrangers sur son sol, soit 7 % de la population, la France est le premier pays d'immigration au monde.

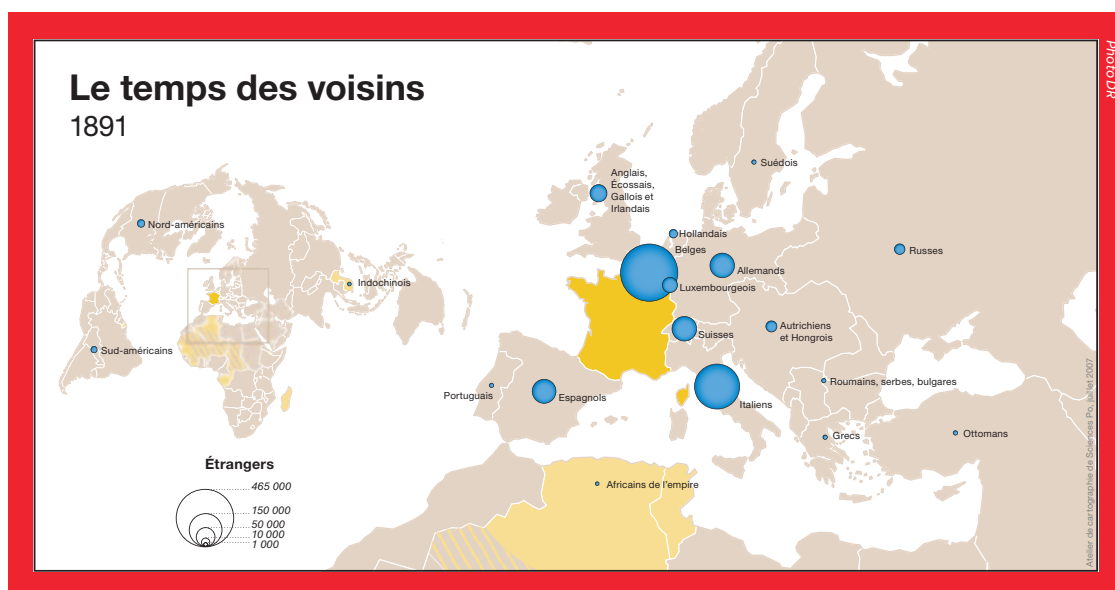
Conçue comme une scène de théâtre, l'exposition invitera le visiteur à pénétrer dans les coulisses, pour découvrir la réalité économique, sociale et politique française derrière le spectacle qui se donne à voir au bois de Vincennes.

Construite autour des événements marquants et du recensement de l'année 1931, l'exposition renvoie au visiteur toute la complexité et les tensions de cette période.

Commissaire général : Jacques Hainard, directeur du musée d'Ethnographie de Genève.

Commissaires associées : Hélène Lafont-Couturier (directrice du musée de la Cité), Claire Zalc (CNRS), Laure Blévis (maître de conférence, université Paris X-Nanterre), Nanette Snoep (responsable du fonds historique du musée du Quai-Branly).

7





Portraits de migrations

Présentée au musée d'Histoire de l'immigration de Catalogne en 2005, l'exposition pose un regard sur la situation migratoire actuelle de l'Espagne, passée en deux décennies du statut de pays émetteur à celui de pays récepteur de main-d'œuvre migrante. La FACEEF a souhaité à son tour accueillir cette exposition et recréer les parcours et les perceptions liés aux questions récentes des histoires nationales française et espagnole.

A partir d'une scénographie « sensorielle », le visiteur vit l'expérience migratoire comme s'il était lui-même un migrant espagnol, de l'exil de 1939 à nos jours.

Exposition présentée par l'association FACEEF et El Hogar de los
Españoles, en partenariat avec la Cité.
Hogar de los Españoles
10 rue Cristino-García, 93210 La Plaine-Saint-Denis.
Contact : 01 49 46 35 46

Colloque France-Allemagne

28-29 novembre 2007 à l'Ecole nationale d'administration de Strasbourg

Dans le cadre de la 5^e édition du Festival Strasbourg Méditerranée, ce colloque tentera d'analyser les représentations de l'étranger en France et en Allemagne à travers les interventions de spécialistes de l'histoire des constructions nationales, de l'immigration et des représentations de l'autre. Catherine Wihtol de Wenden, pour la France, et Rosmarie Beier-de Haan, pour l'Allemagne en assurent la direction.

Ce colloque scientifique précède l'exposition «Etranger/Fremder en France et en Allemagne aux XIXe et XXe siècles», produite par la Cité en partenariat avec le Deutsches Historisches Museum de Berlin, pour la fin de l'année 2008.

Renseignements et inscriptions : www.histoire-immigration.fr

La Zon-Mai

du 11 au 18 novembre 2007 à Bordeaux, Festival
« Les grandes traversées »
du 1er au 10 décembre 2007, à Bruges

Commande de la Cité au chorégraphe et danseur Sidi Larbi Cherkaoui et au photographe et vidéaste Gilles Delmas, la Zon-Mai est une installation chorégraphique et multimédia exposée à la Condition Publique, à Roubaix, en mars dernier et destinée à tourner en France et à l'étranger. 21 danseurs de toutes nationalités, composent chacun à leur manière un kaléidoscope de 21 portraits, 21 bribes de vie et d'univers qui s'enchaînent sur les surfaces d'une maison nomade et mettent en scène leur espace intime, qui devient porteur d'une histoire universelle.

COLLOQUE

Musiques et films : archives pour l'histoire de l'immigration

Mardi 4 décembre 2007

à la Bibliothèque Nationale de France

Cette journée d'études, organisée par la BNF, département de l'audiovisuel et la CNHI en partenariat avec le CNC et l'INA, réunira des chercheurs, conservateurs, réalisateurs, producteurs, journalistes, chanteurs autour de sources filmiques et phonographiques témoignant de l'histoire de l'immigration en France au XX^e siècle.

Grand auditorium de la BNF
Site François-Mitterrand, quai François-Mauriac 75013 Paris



Respect Magazine accompagnera cette année par l'animation de tables rondes, le suivi journalistique du projet. Respect Magazine associera les jeunes sur l'ensemble du territoire national, au travers de son réseau associatif, et recueillera leurs impressions et réactions.



LE SITE INTERNET

Cité Blog, une plateforme interactive permet à chacun d'apporter son témoignage, son histoire singulière, son point de vue.

www.histoire-immigration.fr

L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE

À travers ses éditions - scientifique, culturelle et jeunesse - la Cité contribue à diffuser les connaissances dans le domaine de l'histoire de l'immigration, à valoriser les collections du musée et à accompagner la programmation culturelle.

Dès l'ouverture, plusieurs éditions sont proposées : La revue scientifique *Hommes et Migrations*, pluraliste et pluridisciplinaire avec des dossiers spécialisés sur les migrations et l'intégration des populations étrangères en France et dans le reste du monde.

La collection d'histoire, « *Le Point sur* » co-éditée avec La Documentation française, porte des ouvrages destinés à un large public.

Une série d'albums destinés aux 9-13 ans, « *Français d'ailleurs* », est publiée en partenariat avec les éditions Autrement.

Le premier catalogue d'une exposition édité par la Cité « 1931 » paraîtra en 2008.

UNE ACTION PÉDAGOGIQUE FORTE

Outre sa mission culturelle, la Cité a vocation, grâce à cette convergence d'initiatives, à être une institution pédagogique et citoyenne, capable de faire circuler « le et les savoirs », pour faire en sorte que la question de l'immigration devienne un thème culturel légitime.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, l'action pédagogique de la Cité se développe autour de trois pôles essentiels : l'enseignement de l'histoire de l'immigration, le développement d'outils pédagogiques (DVD, des banques d'images) et l'accompagnement de groupes scolaires.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque recueille les documents et informations portant sur l'histoire et les cultures de l'immigration. La base de données de la médiathèque sera interrogeable dès 2008, le bâtiment ouvrira ses portes en 2009, avec environ 15 000 documents en libre accès, dans une salle de 500 m².

LA RECHERCHE

La politique de recherche de la Cité a pour objectif la diffusion de thématiques encore mal connues de l'histoire de l'immigration, à partir du travail scientifique. Elle se décline en plusieurs types d'actions : l'organisation de colloques et de journées d'études ; le soutien aux jeunes chercheurs ; la mise en place de programmes de recherche et de séminaires, des éditions scientifiques.

LES PARTENAIRES



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un établissement public subventionné par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation nationale, Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du codéveloppement.



LES PARTENAIRES PRIVÉS

La Cité associe le monde économique à son projet. Début 2007, une association de mécènes a été créée à l'initiative d'entreprises désireuses d'affirmer leur soutien à la Cité.

Les premiers membres de l'association sont l'Adoma, l'ANRU, Axa, Eiffage, PSA, Renault, Suez, l'UIMM, Veolia et Vinci. L'association entend non seulement participer à la reconnaissance de l'histoire de l'immigration, mais également oeuvrer en faveur d'une meilleure compréhension des enjeux migratoires dans le monde actuel et aider les entreprises à assurer une veille stratégique et prospective sur ces thématiques.



LES PARTENAIRES MÉDIAS

Radio France, RFI, France Télévisions, ont souhaité soutenir l'ouverture de la Cité en proposant une série de émissions en direct ou des documentaires, sur le thème de l'histoire de l'immigration.

Radio France mobilisera ses antennes, **France Inter, France Culture, France Bleu** pour organiser une journée radiophonique exceptionnelle et s'installer au cœur de la Cité en proposant aux auditeurs et aux visiteurs le **vendredi 12 octobre de 7h à 20h**, une série d'émissions en direct.



France Télévisions, plus particulièrement au travers de **France 3 et France 5**, s'est mobilisé pour l'ouverture de la Cité avec des émissions, des documentaires et des journaux télévisés en direct.



RFI sera également présent en direct de la Cité le mercredi **10 octobre**.



LES PARTENAIRES



France 5 occupe une place originale dans le paysage audiovisuel français et dans le premier bouquet télévisuel numérique gratuit, constitué par France Télévisions. Sa mission de diffusion et de partage des connaissances en fait une véritable télévision de contenu, dont la vocation est de donner les clés pour aider à décrypter le monde qui nous entoure. Chaîne du débat, France 5 se fait quotidiennement l'écho des idées fortes qui agitent notre société, en tentant d'apporter des réponses aux interrogations du public sur la vie politique, économique, sociale

ou professionnelle. Au fil des magazines et des documentaires, la multiplicité des angles enrichit le propos et donne du sens tout en procurant du plaisir. La chaîne devient toujours plus interactive, et développe des services permettant de prolonger, compléter et enrichir ses programmes en favorisant la participation des téléspectateurs dans le contenu même de ses programmes. Bref, France 5 s'adresse à tous les publics, s'efforce séduire, de susciter et de nourrir la curiosité... histoire de faire connaissances.

9



LES PARTENAIRES



RFI est fière d'accompagner l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Notre présence Porte Dorée était incontournable : notre relation est ancienne et forte avec ces hommes et ces femmes venus vivre en France et avec les pays qu'ils ont quitté. Parce que notre vocation est de privilégier le regard sur l'ailleurs, sur l'autre, par rapports aux préoccupations exclusivement hexagonales. Parce que RFI a eu la mission, pendant des décennies, de produire les émissions destinées, comme on disait alors, aux travailleurs étrangers, et que nous continuons à nourrir le réseau des radios associatives. Parce que RFI est la radio de toutes les diversités, dans les 20 langues que nous parlons en radio et sur Internet.

A l'occasion de l'ouverture de la Cité, RFI propose toute une série d'émissions spéciales : dès 10h00, le 10 octobre RFI sera sur place pour accueillir les premiers visiteurs : émission spéciale *Appels sur*

l'Actualité pour un dialogue en direct entre visiteurs de la Cité et auditeurs de RFI. *Les Visiteurs du Jour* recevront l'architecte et plusieurs responsables de la Cité, avant d'explorer d'autres musées de l'immigration ailleurs dans le monde. *Afrique Midi et Culture Vive* reviendront sur les différents apports culturels de l'immigration. Les journaux de RFI accueilleront invités – à 8h15 et 8h50 - et débats à 19h15. Et dès le vendredi 5, *La Marche du Monde* retracera 40 ans de politique de l'immigration en France et le samedi 13 *Microscopie* s'intéressera à la façon dont on transmet la réalité de l'immigration, à l'école, et au sein d'une famille.

Au delà de ces rendez vous, RFI entend nouer des partenariats sur l'antenne et événementiels avec la Cité. Dors et déjà, est arrêté pour le printemps prochain le projet d'un Festival du film de l'immigration organisé avec la Cité.



LES PARTENAIRES



France Télévisions est fier et heureux de s'associer à l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, institution culturelle et éducative essentielle.

Fidèle à sa vocation de service public, notre groupe se veut être la télévision du lien social et du pluralisme culturel. Une volonté qui se traduit sur nos antennes par la diffusion de programmes variés, documentaires et fictions, illustrant la richesse de l'histoire de l'immigration en France depuis deux siècles.

Grâce au relais qu'offre l'ensemble de ses chaînes, notamment France 3 Île-de-France et France 5, France Télévisions sensibilise le plus grand nombre sur les parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française. En ce sens, notre groupe partage pleinement l'ambition du « vivre ensemble » promue par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.



FRANCE TÉLÉVISIONS ET SON PLAN D'ACTION POSITIF POUR L'INTÉGRATION

Parallèlement aux efforts qu'il mène en matière de lutte contre les inégalités et discriminations, le groupe France Télévisions a lancé, dès janvier 2004, un Plan d'Action Positif Pour l'Intégration.

L'objectif de ce Plan est d'améliorer la présence, l'expression, la représentation et la promotion des composantes et origines diverses de la communauté nationale sur ses antennes, dans ses programmes et dans ses effectifs.

L'action positive au sein de France Télévisions s'articule ainsi autour de trois volets :

👤 Un **volet programmes** qui vise à assurer la présence et un traitement plus valorisant de la diversité à l'antenne, par exemple au niveau des chroniqueurs, des présentateurs, ou des fictions.

🎓 Un **volet ressources humaines** pour faciliter l'accès à la formation et aux métiers de la télévision.

🗳️ Un **volet éthique** qui, par ses études, réunions ou séminaires, vise à favoriser la réflexion des professionnels de tous les secteurs du groupe, sur la nécessité de prendre en compte la diversité de la France d'aujourd'hui.



LES PARTENAIRES



A l'occasion de l'ouverture de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration le 10 octobre, **Radio France s'installe au cœur de la Cité et propose aux auditeurs et aux visiteurs le vendredi 12 octobre une série d'émissions en direct.**

Tout au long de la journée, de 7h à 20h, France Inter, France Bleu et France Culture, chacune avec leur spécificité, reviendront, entourées d'invités, sur l'histoire de l'immigration en France, sur l'importance de la place des immigrés dans la société française, leurs richesses et leur rôle.

Le 7/10 présenté et animé par Nicolas Demorand sur **France Inter**.

9h10 – ESPRIT CRITIQUE de Vincent JOSSE

9h35 – J'AI MES SOURCES de Colombe SCHNECK

Thème : « Quelle représentation des émigrés dans la fiction française »

12h30-14h, Service compris animé par Alexandra Dayan et Ersin Leibowitch sur les 41 radios du réseau **France Bleu**. Invité : Smaïn

15h-16h, A plus d'un titre présenté et animé par le duo Jacques Munier et Tewfik Hakem sur **France Culture**.

Avec : Jean-Eric Boulain, Mohamed Razane, Thomté Ryam pour le livre « Chroniques d'une société annoncée » chez Stock
Marie Poinsot et Alan Seksig pour la revue « Hommes et Migrations »

De la linguistique au polar en passant par la jeune littérature, la BD, la sociologie ou la psychanalyse...
A plus d'un titre, la sélection quotidienne de France Culture pour un choix judicieux de livres en tous genres.

19h20-20h, Le téléphone sonne animé par Alain Bedouet sur **France Inter**.

**UNE JOURNÉE RADIOPHONIQUE
EXCEPTIONNELLE AU CŒUR DE LA CITÉ**
Palais de la Porte Dorée
293, avenue Daumesnil, 75012 paris



www.radiofrance.com

Contacts presse :

Jessy Daniac – 01 56 40 16 15 / **Marie Liutkus** – 01 56 40 23 89

9





Samedi et dimanche de 10h à 19h

Fermé le lundi

Gratuit le premier dimanche de chaque mois.



jusqu'au 31 décembre 2007

Plein : 3 € / Réduit* : 2 €

Billet couplé visite Cité + Aquarium + 1 exposition : 7 €

Tarifs au 1 janvier 2008

Repères + expositions : 5 € / Réduit* : 3,5 €

Repères hors expo : 3 €/Réduit : 2 €

Billet couplé visite Cité + Aquarium + 2 expositions : 8,5 €

Groupes de 8 à 30 personnes

Informations, réservations obligatoires au 01 53 59 64 30

Accueil des personnes handicapées

Accès 293, avenue Daumesnil (entrée administrative)

Entrée gratuite sur présentation de la carte COTOREP, avec un accompagnateur

Le Palais étant encore en travaux,

certaines espaces ne sont pas encore accessibles aux personnes handicapées.

*moins de 26 ans, carte famille nombreuse.



palais de la porte dorée

293, avenue daumesnil 75012 paris

Métro porte dorée, ligne 8 / Bus 46 et pC2

www.histoire-immigration.fr



☆ ✂ 🧑 □ DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION



Prologue



SUR LES ROUTES DE L'ANCIEN RÉGIME

C'est une histoire écrite au fil des routes et des voyages.

Depuis des siècles, des femmes, des hommes sont arrivés sur le territoire français, venus d'ailleurs, de l'autre côté des mers, des fleuves ou des montagnes, franchissant des frontières aux contours souvent incertains.

Certains n'étaient que de passage. D'autres sont restés quelque temps, avant de repartir. D'autres encore se sont installés durablement.

Ces migrations sont souvent de proximité et rencontrent sur leur chemin les migrants de l'intérieur. On quitte un village, une région, pour aller travailler un peu plus loin, vendre ses bras et ses services, commencer parfois une autre vie.

Dès le Moyen Age, la France accueille des théologiens comme Thomas d'Aquin, des marchands et des banquiers venus d'Italie, d'Allemagne ou des Flandres. Les rois savent s'entourer de conseillers et

de ministres étrangers, comme Mazarin ou Necker. Parfois, la diplomatie exige de se tourner vers l'Europe pour sceller les mariages princiers. Les étrangers sont indispensables dans l'armée et le négoce. Les comédiens italiens, les plus grands peintres de la Renaissance, des musiciens comme Lully et Glück, des philosophes, tous participent à l'élan culturel. Mais ces premières migrations sont aussi traversées de figures modestes, artisans et domestiques, col-porteurs et marins, pêcheurs et paysans.

La fin du XVIIIe siècle semble marquer un tournant. La Révolution fonde une nouvelle conception de la nation et distingue désormais celui qui est étranger de celui qui est citoyen.

Elle proclame l'égalité de tous et accorde la qualité de Français à ceux qui sont nés sur son sol.

L'Etat-nation se dessine petit à petit, tandis que s'annoncent d'autres révolutions qui vont mettre en mouvement les peuples européens. Avec le grand bouleversement de l'âge industriel, l'immigration entre dans l'ère des masses.





Après l'échec des insurrections de 1830 et 1863, la France accueille les exilés polonais de la « Grande Emigration ». De nombreux étrangers participent à la Commune de Paris. A partir de 1881, les Juifs persécutés dans l'empire des Tsars viennent à leur tour chercher refuge dans la patrie des droits de l'homme.

LE TRAVAIL

Ces réfugiés viennent grossir les rangs de l'immigration du travail, qui accompagne la révolution industrielle. Depuis plusieurs décennies, les Anglais participent au développement de l'industrie textile, des chantiers navals et des chemins de fer. Italiens, Suisses, Allemands, Espagnols et Belges passent

On achemine aussi des paysans kabyles vers les mines du nord et les premiers contrats font venir des ouvriers agricoles polonais. L'immigration frontalière ne suffit plus.



☆ ✂ ♀ □ DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

■ ▢ √ ♀ ☆ ☆ ♀ ♀ ♀ □ ▢ ▢ ▢ ▢ √ √ ✂ ♀ □ ▢ ▢ ▢ ▢ ▢ √ ✂ ■

1820-1914 Révolutions politiques et révolution industrielle alimentent les migrations de masse

□ □ ▢ ▢ ■ ○ ○ ○ ⊕ ⊕ ▢ ♀ □ □ ○ ○ ○ ▢ ⊕ ♀ ⊕ ■ □ ▢ ● ○

LA LOI DE 1889

Pour répondre à cette forte présence étrangère, la Troisième république adopte en 1889 une loi qui fixe, pour l'avenir, le code de la nationalité.

Elle impose la nationalité française, dès leur naissance, aux enfants d'étrangers nés en France, d'un parent déjà né en France.

Pour ceux dont les parents sont immigrés, c'est à leur majorité que la nationalité est attribuée, sauf s'ils y renoncent. Désormais, tous les hommes nés en France doivent faire leur service militaire.

Par cette loi, on règle aussi, en Algérie, la question du déséquilibre croissant entre étrangers et nationaux.

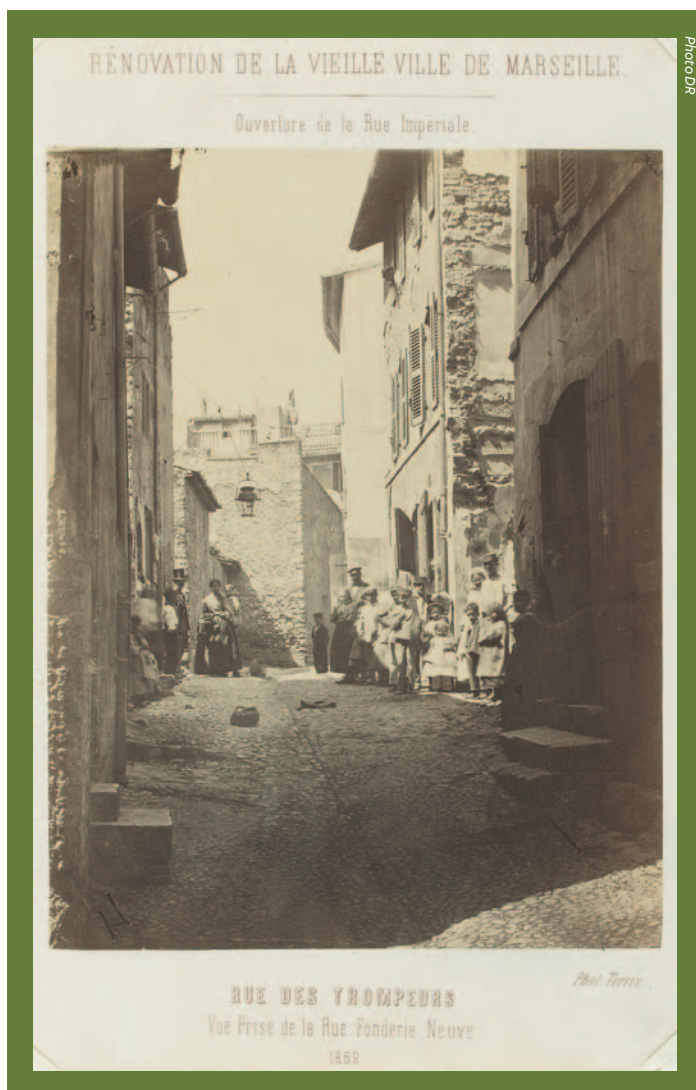
DE LA XÉNOPHOBIE AUX PAPIERS

Mais en ces temps de nationalisme, les étrangers suscitent de violentes réactions xénophobes. Des ouvriers français les accusent de concurrence déloyale. La population voit en eux des ennemis de la patrie ou des « sauvages » porteurs de maladies. Les violences physiques sont fréquentes en milieu ouvrier. Dans le Nord, on s'en prend aux Belges. A la fin du siècle, les Italiens sont les plus visés. Plus misérables, concurrents plus dangereux pour les ouvriers, terroristes anarchistes à l'occasion, ils sont victimes de plusieurs lynchages, comme à Aigues-Mortes en 1893.

Pour calmer les tensions, l'Etat met en place des mesures destinées à réglementer et surveiller les étrangers. Un décret de 1888 leur impose de se faire enregistrer en mairie, pour pouvoir travailler. A partir de 1893, ils doivent être immatriculés pour obtenir la « feuille de 46 sous ». Ce permis de travail avant la lettre est aussi l'ancêtre de la carte de séjour.

UNE «BELLE ÉPOQUE» POUR LES ÉTRANGERS ?

A la Belle Époque, la xénophobie s'atténue grâce au retour d'une bonne conjoncture. Les petites entreprises et les petits commerces tenus par des étrangers se multiplient. Le plein emploi facilite alors leur insertion dans la société française.





Dès l'entrée en guerre, des immigrés s'engagent comme volontaires dans l'armée française : près de 43 000 hommes originaires de 52 pays, sont mobilisés dans un régiment de marche de la Légion étrangère. 3 000 volontaires Italiens forment à part un bataillon de « Garibaldiens ».

Dans les tranchées, combattent aussi les soldats des armées alliées : Britanniques et Canadiens, Belges, Russes, Portugais, Italiens, Américains, Polonais et Tchèques, qui préfigurent l'indépendance de leurs pays.

Très vite, la France et le Royaume-Uni font appel à leurs troupes coloniales.

172 000 Algériens, soumis à la conscription depuis 1912, rejoignent les rangs de l'armée française.

160 000 « tirailleurs sénégalais » sont aussi recrutés dans toute l'Afrique noire française et renforcés par des troupes venues d'Indochine, du Maroc, de Tunisie et de Madagascar.

Le gouvernement français valorise largement ces troupes indigènes, notamment ceux que l'on appelle la « Force noire ». Les Français découvrent alors concrètement l'étendue de « leur empire » et les soldats coloniaux sont confrontés, pour la première fois, aux réalités de la métropole.

Mais dans les colonies, les recrutements, d'abord volontaires, se font vite sous la contrainte. Ils

provoquent partout des tensions, et parfois des soulèvements, comme en Algérie ou en Haute Volta, l'actuel Burkina-Faso.

A L'ARRIÈRE

Fin 1914, pour répondre à l'effort de guerre, on utilise des milliers de réfugiés belges. Ils viennent renforcer le recrutement des femmes affectées dans des secteurs industriels nouveaux pour elles.

Le gouvernement décide aussi de faire venir des travailleurs de pays alliés ou neutres. L'immigration du travail entre alors dans l'ère du recrutement organisé. La carte de travail devient obligatoire ; c'est la fin de la liberté de circulation. Au total, plus de 400 000 immigrés sont recrutés, les deux tiers pour l'industrie et un tiers pour l'agriculture.

Le gouvernement français fait également venir des travailleurs de ses colonies. A partir de 1916, l'armée organise leur recrutement. Jusqu'à la fin de la guerre, ce sont 49 000 « Annamites », 55 000 Malgaches et 130 000 travailleurs d'Afrique du Nord, qui vont prendre part à l'effort de guerre.

La France, le Royaume Uni, l'Allemagne recrutent aussi de nombreux travailleurs chinois. Ils sont 140 000 au total sur le sol français.

Tous ces travailleurs sont encadrés par un système qui combine les méthodes coloniales et la discipline militaire. Ils sont maintenus à l'écart des populations, ce qui entraîne tensions et affrontements, tandis que s'installent de nouveaux stéréotypes racistes.



Photo DA

POINÇONNAGE DES BARRES AVANT CASSAGE





□ □ ⊕ ⊖ ■ ○ ○ ○ ⊖ ⊖ ⊕ ⊗ □ □ ○ ○ ○ ⊕ ⊖ ⊗ ⊖ ■ □ ⊕ ● ○

Au cours des années vingt, l'expansion industrielle et le dépeuplement rural vont rendre nécessaire la poursuite d'un recrutement à grande échelle.

Jamais le nombre d'étrangers n'avait autant augmenté en aussi peu de temps. D'après les statistiques officielles qui sous-estiment la réalité, le nombre d'étrangers double presque en dix ans. Il approche en 1931 trois millions de personnes, soit près de 7% de la population. La France figure désormais au premier rang des pays d'immigration, devant les Etats-Unis qui se ferment avec les lois des quotas

En 1919-1920, l'Etat français signe des conventions d'immigration avec plusieurs pays surpeuplés d'Europe : la Pologne, l'Italie et la Tchécoslovaquie. Ces conventions garantissent l'égalité des salaires et le bénéfice des lois de protection sociale. Des contrats de travail obligatoires fixent les conditions d'emploi et de rémunération. Ces principes constituent un progrès à condition d'être respectés. Pour lutter contre la crise démographique, le parlement adopte en 1927 une loi qui facilite l'accès à la nationalité française. Il suffit désormais de trois ans de séjour, au lieu de dix, pour pouvoir déposer une demande de naturalisation. Et la Française qui épouse un étranger n'est plus obligée de prendre la nationalité de son mari.

En ce qui concerne le recrutement, l'Etat s'en remet au secteur privé. La toute puissante Société générale d'Immigration, qui représente les intérêts patronaux, joue un rôle majeur dans la recherche, la sélection, le transport et le placement de quelque 500 000 ouvriers et ouvrières issus d'Europe centrale.

L'origine des immigrants et des immigrantes se diversifie. À côté des Italiens qui restent les plus nombreux, arrivent en masse des travailleurs polonais et des exilés politiques venus de Russie, de l'ancienne Autriche-Hongrie et de Turquie, comme les Armé-

L'immigration coloniale se développe aussi, essentiellement en provenance d'Algérie. Mais ceux que l'on appelle officiellement les «musulmans sujets français», ne figurent pas dans les statistiques de la population étrangère.

Paris devient la capitale des milliers d'antifascistes italiens qui ont choisi la France.

La ville lumière attire aussi des artistes et des écrivains venus monde entier.

La décennie suivante marque un repli, matériel et psychologique. Quand la crise économique touche la France à l'automne 1931, la xénophobie gagne toutes les couches de la société. Dès 1932, une loi contingente l'emploi des étrangers dans l'industrie. On renvoie chez eux de nombreux chômeurs : des Portugais car ce sont les derniers arrivés et des Polonais par trains entiers.

Pendant qu'ils repartent dans l'indifférence générale, d'autres étrangers viennent se réfugier en France : antinazis ; juifs venus d'Allemagne, d'Europe centrale et orientale ; républicains espagnols. L'accueil est plus que froid et l'antisémitisme s'aggrave. Ceux qui sont autorisés à vivre en France trouvent difficilement du travail. Sous la pression des médecins, des avocats et des musiciens, le parlement adopte des lois de «préférence nationale» qui interdisent à ces réfugiés l'exercice des professions libérales.

Le Front populaire constitue un répit. Les étrangers participent aux grèves et aux manifestations de l'été 1936. Pendant quelques mois, le rythme des expulsions individuelles diminue et les rapatriements collectifs sont suspendus.

Mais en 1938, les décrets-loi du gouvernement Daladier s'en prennent à nouveau aux étrangers désignés comme « indésirables » et créent des camps d'internement.

Et quand les soldats républicains espagnols vaincus franchissent la frontière en février 1939, ils se retrouvent dans des camps hâtivement ouverts sur les plages autour de Perpignan. La patrie des Droits de l'homme semble avoir oublié ses idéaux.





De nombreux résistants étrangers participent aux combats de la Libération, dans les rangs de la résistance ou de la France libre. Les blindés de la 2e DB qui pénètrent dans Paris en août 1944 portent souvent des noms espagnols. La première armée française, qui participe à la campagne d'Italie et débarque dans le sud de la France, est composée en grande partie de troupes coloniales. Marseille est libérée par des soldats algériens et marocains. Ces hommes ont payé un lourd tribut à la guerre. Ils ont été, par la suite, oubliés.



☆ ✂ 🧑 📄 DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION



1945-1974 Une nouvelle vague de migrants construit la France des Trente glorieuses



L'ETAT ORGANISE LA VENUE DES IMMIGRÉS

A la sortie de la guerre, il faut reconstruire à nouveau. La France manque de main d'œuvre. Avec les ordonnances de 1945 et la création de l'Office national de l'immigration, l'Etat prend en main la politique migratoire.

Des accords sont signés avec des pays fournisseurs de main d'œuvre : l'Italie dès 1946 puis, au début des années 60, l'Espagne, le Portugal, la Yougoslavie, la Turquie et les anciens protectorats de la Tunisie et du Maroc.

En réalité, l'Etat perd le contrôle des entrées. D'une part, les règles de 1945 ne s'appliquent pas aux immigrés venus de l'Union française. D'autre part, la croissance des Trente glorieuses réclame une main d'œuvre toujours plus nombreuse : pour répondre à cette demande, les migrants entrent très souvent sans contrat de travail et se font régulariser après coup. En 1968, 18% des entrants seulement passent par l'ONI.

LES IMMIGRANTS LES PLUS NOMBREUX VIENNENT D'EUROPE DU SUD

Les Espagnols deviennent majoritaires en 1968 et succèdent aux Italiens. Des dizaines de milliers de Portugais traversent la frontière sans aucun papier, fuyant la dictature et la conscription dans les guerres coloniales. En 15 ans, de 1960 à 1975, leur nombre passe de 50 000 à 750 000. Ils sont alors le groupe le plus nombreux et contribuent à maintenir une forte immigration européenne, à laquelle viennent s'ajouter les migrants yougoslaves.

L'ESSOR DE L'IMMIGRATION COLONIALE ET POST-COLONIALE

Dès 1947, les Algériens peuvent circuler librement entre l'Algérie et la métropole. Lorsque la guerre d'Algérie commence en 1954, ils sont déjà 200 000. Ce conflit sanglant pèse sur l'avenir de cette immigration. Les excès de violence, comme la répression par la police parisienne de la manifestation du 17 octobre 1961, vont marquer durablement les mémoires.

Après l'indépendance en 1962, la libre circulation est maintenue. L'installation des Algériens s'amplifie, avec un nombre croissant de familles. Ils étaient 350 000 en 1962 ; ils sont 700 000 en 1975. Tandis que s'engage l'exode des Pieds-Noirs, les Harkis sont rapatriés en France, malgré les réticences des pouvoirs publics. Nombre d'entre eux connaîtront une exclusion durable.

Durant cette période, l'immigration en provenance de Tunisie et du Maroc ne cesse de grandir. Arrivent aussi de plus en plus nombreux des étudiants et des travailleurs venus de l'ex-Afrique noire française.

LA FRANCE RESTE UNE TERRE D'ASILE

En application de la convention de Genève de 1951, l'OFPRA délivre le statut de réfugiés à quatre demandeurs sur cinq. Aux républicains espagnols, viennent s'ajouter les réfugiés de l'Europe de l'Est et des dictatures latino-américaines.

LES IMMIGRÉS AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Alors que la majorité des immigrants viennent de zones rurales, seuls 6% d'entre eux choisissent l'agriculture.

Les 2/3 des immigrés travaillent dans les mines et l'industrie : la sidérurgie, l'automobile, le bâtiment et les travaux publics.

Ils sont le plus souvent manœuvres ou OS, c'est-à-dire des ouvriers peu qualifiés

12% d'entre eux, notamment les femmes, travaillent dans les services : nettoyage et service domestique, commerces, restauration et confection.

Une minorité, souvent issue des immigrations les plus anciennes, est à la tête de petites entreprises commerciales et artisanales.



☆ ✂ 🧑 🏠 DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION



1945-1974 Une nouvelle vague de migrants construit la France des Trente glorieuses



LE TEMPS DES BARAQUES

La France connaît une grave crise du logement. Les immigrés s'entassent dans des logements vétustes, des abris de chantier, des hôtels surpeuplés à la merci des marchands de sommeil.

C'est l'explosion des bidonvilles à la périphérie de Marseille, de Lyon et surtout en région parisienne. Les hommes seuls y sont majoritaires, mais au fil du temps, on rencontre de plus en plus de familles avec de nombreux enfants.

En 1965, il y a dans toute la France environ 70 000 personnes dans ces abris de fortune, dont près de 50 000 en région parisienne.

Les deux tiers de la population des bidonvilles sont des Algériens et des Portugais. Les autres sont surtout espagnols, marocains et tunisiens.

Les travailleurs venus d'Afrique de l'Ouest se concentrent surtout dans des foyers, des hôtels meublés et des taudis urbains.

UNE POLITIQUE SOCIALE POUR LES IMMIGRÉS ?

Dans les années 50, l'Etat encadre les Algériens. Une politique sociale s'ébauche à travers la question du logement. La Sonacotra est chargée de construire des foyers. Le FAS finance l'action sociale. A partir de 1966, la Direction de la population et des migrations coordonne cette politique.

La résorption des bidonvilles prendra plus de dix ans. Ils ont quasiment disparu au milieu des années 70. On a relogé les hommes seuls dans des foyers et la majorité des familles dans des cités de transit, plus rarement dans des HLM.

FRANÇAIS ET IMMIGRÉS, ENTRE SOLIDARITÉS ET TENSIONS

Le rejet des étrangers s'était atténué pendant les années d'après-guerre. Au tournant des années 70, les tensions réapparaissent. Les Algériens et plus largement les Maghrébins sont victimes de violences racistes, voire de véritables chasses à l'homme, comme lors des ratonnades de Marseille. En 1972, la première loi contre le racisme est votée à l'unanimité.

Dans le contexte des luttes politiques et sociales des années 60 et 70, de nouvelles organisations de solidarité avec les travailleurs immigrés voient le jour. La FASTI, Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés, naît en 1966 suivi du GISTI en 1972. Les immigrés eux-mêmes se mobilisent dans des luttes autonomes : grèves de la faim contre les circulaires Marcellin-Fontanet qui ont mis fin aux régularisations automatiques, grève ouvrière aux usines Penarroya de Lyon, conflit des foyers de la Sonacotra.





DES DROITS NOUVEAUX

Au cours des années 1980, la société française a pris conscience que les immigrés vont rester. Des mesures sont prises pour faciliter l'intégration des étrangers déjà présents. En 1981, le gouvernement rétablit le droit de libre association, supprimé en 1939, et régularise 150 000 personnes. Trois ans plus tard, il instaure le titre de séjour unique de dix ans, accessible dès la troisième année d'installation.

RACISME ET ANTIRACISME

Les immigrés et leurs enfants sont devenus une des composantes de la France arc-en-ciel. Mais cela ne va pas sans discrimination, ni montée du racisme. Les quartiers où vivent les familles d'origine immigrées sont de plus en plus marqués par le chômage et la dégradation de l'habitat. La ségrégation entre les établissements scolaires augmente et aggrave le sentiment d'exclusion.

En 1983, la « marche pour l'égalité » met sur le devant de la scène une génération d'enfants de l'immigration qui milite contre le racisme et revendique l'égalité citoyenne, proclamée par l'idéal républicain. L'antiracisme devient une valeur importante pour une partie de la jeunesse. Mais en face, le Front national s'impose durablement sur la scène politique française.

LA FRANCE DE LA DIVERSITÉ

La diversité a pris corps dans la société. Le mouvement beur, la mode black, les multiples activités commerciales ou festives contribuent au bouillonnement culturel.

En 1998, l'équipe de France « black-blanc-beur » est devenue championne du monde de football. L'histoire n'est pas si nouvelle : les descendants de Polonais et d'Italiens avaient déjà largement contribué aux succès du stade.





Mais les symboles heureux ne sont pas tout. La société d'aujourd'hui doit faire face à des enjeux différents du passé.

Les discriminations qui s'enracinent et l'exclusion sociale remettent en cause l'égalité républicaine. Depuis les années 80, la confrontation entre tradition laïque et Islam entraîne polémiques et tensions ; le passé colonial est réinterrogé.

En même temps, les frontières ne jouent plus le même rôle. Les diasporas se développent dans un territoire mondialisé et des réseaux transnationaux s'organisent. Avec le développement de l'Union européenne, les frontières de la nation s'estompent, mais les barrières continuent de se renforcer. Après Schengen en 1985, les accords d'Amsterdam de 1997

ont défini des règles très strictes pour limiter l'asile et l'immigration. L'Europe continue pourtant d'attirer les migrants. L'immigration est une histoire à suivre.

Il reste qu'en France, la diversité est moins nouvelle qu'on ne l'imagine.

Les difficultés des immigrés du passé ont longtemps été exclues de la mémoire collective.

Mais l'immigration fait partie de notre histoire.

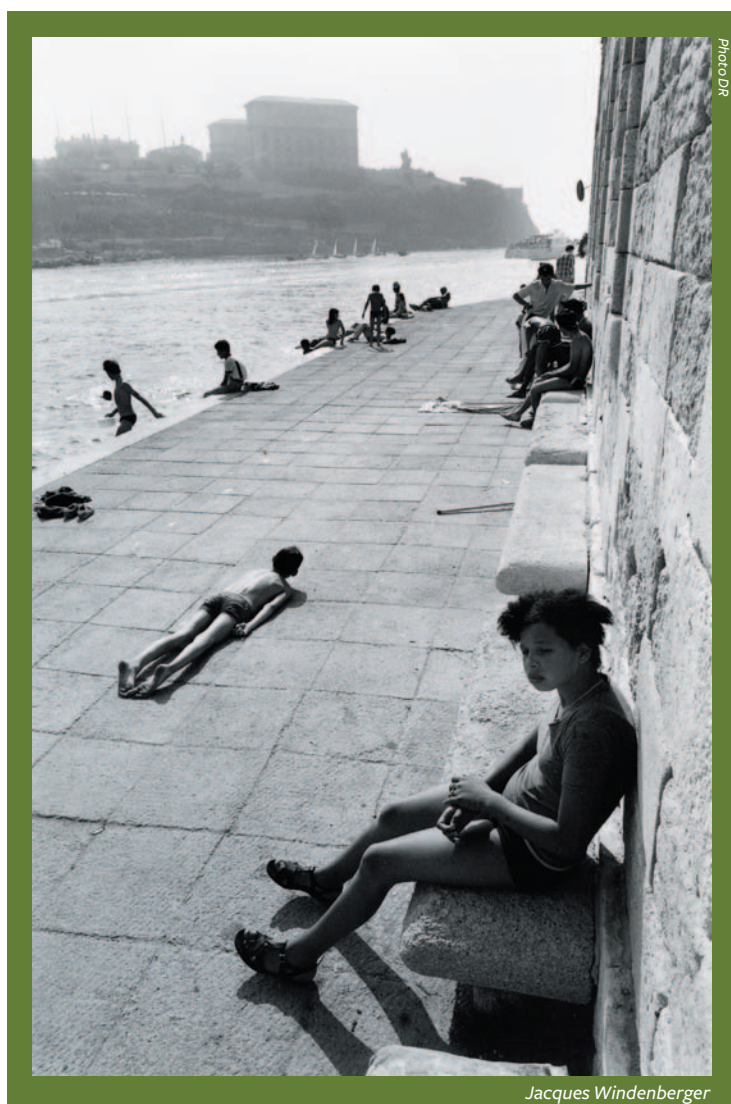
Pour mieux continuer la vie ensemble demain, au sein d'une société qui demeure ouverte sur le monde, les habitants de la France doivent connaître et faire leur, ce long passé d'immigration.

Auteurs:

Marie-Claude Blanc-Chaléard
Janine Ponty
Émile Temime
Marie-Christine Volovitch-Tavarès
Marianne Amar

Avec:

Nancy L. Green
G rard Noiriel
Vincent Viet
Catherine Wihtol de Wenden



Jacques Windenberger

